

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE LUMIGNY NESLES ORMEAUX (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21770264600019

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE COULOMMIERS

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	36
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	37
A10.3 - Opérations liées aux cessions	38
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	39
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	40
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	41
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	42
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	43
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	44
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	45
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	49
C3.6 - Identification des flux croisés	51
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	52
D2 - Arrêté et signatures	53

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 264	COMMUNE DE LUMIGNY NESLES ORMEAUX BUDGET COMMUNAL	CA 2020
-------------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1542
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	31
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Commune du Val Briard	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
882998	1051865	0	805.92

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	641.41	0
2	Produit des impositions directes/population	385.84	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	782.68	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	82.84	0
5	Encours de dette/population	317.18	0
6	DGF/population	104.22	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	57.44 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	86.0231 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	10.58 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	40.5246 %	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE(1)

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	985 117,25	G	1 207 035,05
	Section d'investissement	B	190 374,45	H	372 083,03

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	20 154,40
	Report en section d'investissement (001)	D	105 271,66	J	0,00

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 280 763,36	= G+H+I+J	1 599 272,48

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	43 947,60	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	43 947,60	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	985 117,25	= G+I+K	1 227 189,45
	Section d'investissement	= B+D+F	339 593,71	= H+J+L	372 083,03
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 324 710,96	= G+H+I+J+K+L	1 599 272,48

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	43 947,60
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	43 947,60	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	283 194,00	225 001,70	0,00	0,00	58 192,30
012	Charges de personnel, frais assimilés	615 890,00	562 571,84	0,00	0,00	53 318,16
014	Atténuations de produits	116 591,00	113 068,00	0,00	0,00	3 523,00
65	Autres charges de gestion courante	76 398,00	63 621,17	0,00	0,00	12 776,83
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 092 073,00	964 262,71	0,00	0,00	127 810,29
66	Charges financières	14 400,00	13 966,13	0,00	0,00	433,87
67	Charges exceptionnelles	3 000,40	1 205,60	0,00	0,00	1 794,80
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	3 209,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 112 682,40	979 434,44	0,00	0,00	133 247,96
023	Virement à la section d'investissement (2)	21 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 683,00	5 682,81			0,19
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		26 683,00	5 682,81			21 000,19
TOTAL		1 139 365,40	985 117,25	0,00	0,00	154 248,15
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	24 900,00	38 344,96	0,00	0,00	-13 444,96
70	Produits services, domaine et ventes div	78 900,00	72 439,28	0,00	0,00	6 460,72
73	Impôts et taxes	823 583,00	852 272,75	0,00	0,00	-28 689,75
74	Dotations et participations	183 617,00	217 206,08	0,00	0,00	-33 589,08
75	Autres produits de gestion courante	8 200,00	14 781,58	0,00	0,00	-6 581,58
Total des recettes de gestion courante		1 119 200,00	1 195 044,65	0,00	0,00	-75 844,65
76	Produits financiers	11,00	10,31	0,00	0,00	0,69
77	Produits exceptionnels	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 119 211,00	1 195 154,96	0,00	0,00	-75 943,96
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	11 880,09			-11 880,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	11 880,09			-11 880,09
TOTAL		1 119 211,00	1 207 035,05	0,00	0,00	-87 824,05
Pour information		(3) 20 154,40				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	22 140,00	20 939,11	0,00	1 200,89
204	Subventions d'équipement versées	10 600,00	0,00	0,00	10 600,00
21	Immobilisations corporelles	155 880,51	105 552,78	43 947,60	6 380,13
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	58 495,00	0,00	0,00	58 495,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		247 115,51	126 491,89	43 947,60	76 676,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	51 500,00	48 674,42	0,00	2 825,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,19			
Total des dépenses financières		51 500,19	48 674,42	0,00	2 825,77
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		298 615,70	175 166,31	43 947,60	79 501,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	17 000,00	15 208,14		1 791,86
Total des dépenses d'ordre d'investissement		17 000,00	15 208,14		1 791,86
TOTAL		315 615,70	190 374,45	43 947,60	81 293,65
Pour information		(2) 105 271,66			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	56 000,00	3 510,28	0,00	52 489,72
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		206 000,00	153 510,28	0,00	52 489,72
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	28 068,87	71 091,31	0,00	-43 022,44
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	110 590,49	110 590,49	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	32 545,00	16 000,00	0,00	16 545,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		171 204,36	197 681,80	0,00	-26 477,44
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		377 204,36	351 192,08	0,00	26 012,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	21 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	5 683,00	5 682,81		0,19
041	Opérations patrimoniales (1)	17 000,00	15 208,14		1 791,86
Total des recettes d'ordre d'investissement		43 683,00	20 890,95		22 792,05
TOTAL		420 887,36	372 083,03	0,00	48 804,33

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	225 001,70		225 001,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	562 571,84		562 571,84
014	Atténuations de produits	113 068,00		113 068,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	63 621,17		63 621,17
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	13 966,13	0,00	13 966,13
67	Charges exceptionnelles	1 205,60	0,00	1 205,60
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	5 682,81	5 682,81
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		979 434,44	5 682,81	985 117,25
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	48 674,42	0,00	48 674,42
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	20 939,11	0,00	20 939,11
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1,00	1,00
21	Immobilisations corporelles (6)	105 552,78	15 207,14	120 759,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		175 166,31	15 208,14	190 374,45
Pour information				105 271,66
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				105 271,66

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	38 344,96		38 344,96
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	72 439,28		72 439,28
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	852 272,75		852 272,75
74	Dotations et participations	217 206,08		217 206,08
75	Autres produits de gestion courante	14 781,58	11 880,09	26 661,67
76	Produits financiers	10,31	0,00	10,31
77	Produits exceptionnels	100,00	0,00	100,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 195 154,96	11 880,09	1 207 035,05
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				20 154,40

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	71 091,31	0,00	71 091,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	110 590,49		110 590,49
13	Subventions d'investissement	19 510,28	0,00	19 510,28
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	150 000,00	0,00	150 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	15 207,14	15 207,14
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	1,00	1,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 682,81	5 682,81
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		351 192,08	20 890,95	372 083,03
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	283 194,00	225 001,70	0,00	0,00	58 192,30
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	34 000,00	34 488,61	0,00	0,00	-488,61
60611	Eau et assainissement	4 300,00	4 161,46	0,00	0,00	138,54
60612	Energie - Electricité	30 500,00	30 104,30	0,00	0,00	395,70
60621	Combustibles	18 883,00	12 194,60	0,00	0,00	6 688,40
60622	Carburants	3 000,00	2 281,65	0,00	0,00	718,35
60623	Alimentation	2 500,00	1 544,52	0,00	0,00	955,48
60624	Produits de traitement	0,00	515,28	0,00	0,00	-515,28
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	3 599,96	0,00	0,00	900,04
60632	Fournitures de petit équipement	4 000,00	8 202,93	0,00	0,00	-4 202,93
60633	Fournitures de voirie	8 000,00	2 129,11	0,00	0,00	5 870,89
60636	Vêtements de travail	1 055,00	112,80	0,00	0,00	942,20
6064	Fournitures administratives	2 800,00	2 837,72	0,00	0,00	-37,72
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	6 200,00	6 391,44	0,00	0,00	-191,44
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	3 586,47	0,00	0,00	413,53
611	Contrats de prestations de services	4 100,00	4 697,96	0,00	0,00	-597,96
6122	Crédit-bail mobilier	600,00	554,04	0,00	0,00	45,96
6135	Locations mobilières	20 000,00	10 454,25	0,00	0,00	9 545,75
61521	Entretien terrains	2 200,00	2 016,00	0,00	0,00	184,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 500,00	1 490,95	0,00	0,00	3 009,05
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 500,00	772,56	0,00	0,00	4 727,44
615231	Entretien, réparations voiries	5 500,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	7 000,00	5 718,26	0,00	0,00	1 281,74
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	8 065,53	0,00	0,00	-1 065,53
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	407,90	0,00	0,00	3 592,10
6156	Maintenance	8 700,00	8 000,21	0,00	0,00	699,79
6161	Multirisques	2 100,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	2 083,85	0,00	0,00	-2 083,85
6168	Autres primes d'assurance	9 600,00	9 473,51	0,00	0,00	126,49
6182	Documentation générale et technique	141,00	306,40	0,00	0,00	-165,40
6184	Versements à des organismes de formation	965,00	988,00	0,00	0,00	-23,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	3 108,42	0,00	0,00	-2 108,42
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	9 000,00	6 417,00	0,00	0,00	2 583,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	12 000,00	3 615,60	0,00	0,00	8 384,40
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	3 937,52	0,00	0,00	1 062,48
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6247	Transports collectifs	7 500,00	1 069,00	0,00	0,00	6 431,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6256	Missions	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	2 000,00	1 143,58	0,00	0,00	856,42
6262	Frais de télécommunications	7 000,00	7 255,68	0,00	0,00	-255,68
627	Services bancaires et assimilés	550,00	300,00	0,00	0,00	250,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 100,00	2 153,40	0,00	0,00	-53,40
6283	Frais de nettoyage des locaux	500,00	7 629,35	0,00	0,00	-7 129,35
6288	Autres services extérieurs	16 800,00	13 701,08	0,00	0,00	3 098,92
63512	Taxes foncières	5 000,00	5 741,00	0,00	0,00	-741,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	300,00	1 749,80	0,00	0,00	-1 449,80
012	Charges de personnel, frais assimilés	615 890,00	562 571,84	0,00	0,00	53 318,16
6218	Autre personnel extérieur	8 090,00	5 812,50	0,00	0,00	2 277,50
6331	Versement de transport	11 000,00	5 173,43	0,00	0,00	5 826,57
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 400,00	3 829,85	0,00	0,00	1 570,15
6411	Personnel titulaire	285 000,00	263 488,32	0,00	0,00	21 511,68
6413	Personnel non titulaire	124 000,00	107 248,76	0,00	0,00	16 751,24
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	67 000,00	68 718,53	0,00	0,00	-1 718,53
6453	Cotisations aux caisses de retraites	75 000,00	70 420,33	0,00	0,00	4 579,67
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 200,00	1 826,61	0,00	0,00	3 373,39
6455	Cotisations pour assurance du personnel	27 500,00	29 537,54	0,00	0,00	-2 037,54
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	96,00	0,00	0,00	-96,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 700,00	3 604,00	0,00	0,00	96,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 000,00	2 815,97	0,00	0,00	1 184,03
014	Atténuations de produits	116 591,00	113 068,00	0,00	0,00	3 523,00
739221	FNGIR	102 191,00	102 191,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	14 400,00	10 877,00	0,00	0,00	3 523,00
65	Autres charges de gestion courante	76 398,00	63 621,17	0,00	0,00	12 776,83
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	4 450,00	1 831,12	0,00	0,00	2 618,88
6531	Indemnités	43 500,00	43 052,15	0,00	0,00	447,85
6533	Cotisations de retraite	2 000,00	1 808,06	0,00	0,00	191,94
65372	Cotis. fonds financé alloc. fin mandat	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	13 228,00	13 061,15	0,00	0,00	166,85
6542	Créances éteintes	0,00	166,60	0,00	0,00	-166,60
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	2 400,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
65548	Autres contributions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	6 910,00	500,00	0,00	0,00	6 410,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	3 300,00	3 200,00	0,00	0,00	100,00
65888	Autres	10,00	2,09	0,00	0,00	7,91
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 092 073,00	964 262,71	0,00	0,00	127 810,29
66	Charges financières (b)	14 400,00	13 966,13	0,00	0,00	433,87
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 400,00	13 966,13	0,00	0,00	433,87
67	Charges exceptionnelles (c)	3 000,40	1 205,60	0,00	0,00	1 794,80
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	3 000,40	865,60	0,00	0,00	2 134,80
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	340,00	0,00	0,00	-340,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	3 209,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 112 682,40	979 434,44	0,00	0,00	133 247,96
023	Virement à la section d'investissement	21 000,00	0,00			21 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	5 683,00	5 682,81			0,19
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	5 683,00	5 682,81			0,19
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		26 683,00	5 682,81			21 000,19
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		26 683,00	5 682,81			21 000,19
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 139 365,40	985 117,25	0,00	0,00	154 248,15
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	24 900,00	38 344,96	0,00	0,00	-13 444,96
6419	Remboursements rémunérations personnel	24 900,00	38 344,96	0,00	0,00	-13 444,96
70	Produits services, domaine et ventes div	78 900,00	72 439,28	0,00	0,00	6 460,72
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	1 000,00	0,00	0,00	500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	10 700,00	7 936,24	0,00	0,00	2 763,76
7066	Redevances services à caractère social	7 700,00	13 661,00	0,00	0,00	-5 961,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	35 600,00	49 568,52	0,00	0,00	-13 968,52
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	23 000,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	400,00	273,52	0,00	0,00	126,48
73	Impôts et taxes	823 583,00	852 272,75	0,00	0,00	-28 689,75
73111	Taxes foncières et d'habitation	587 660,00	588 028,00	0,00	0,00	-368,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 144,00	0,00	0,00	-1 144,00
73211	Attribution de compensation	184 275,00	184 275,12	0,00	0,00	-0,12
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	78 825,63	0,00	0,00	-78 825,63
7353	Redevance des mines	1 648,00	0,00	0,00	0,00	1 648,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
74	Dotations et participations	183 617,00	217 206,08	0,00	0,00	-33 589,08
7411	Dotation forfaitaire	110 000,00	113 187,00	0,00	0,00	-3 187,00
74121	Dotation de solidarité rurale	33 000,00	33 982,00	0,00	0,00	-982,00
74127	Dotation nationale de péréquation	11 000,00	11 981,00	0,00	0,00	-981,00
744	FCTVA	617,00	1 612,61	0,00	0,00	-995,61
7461	DGD	0,00	16 587,16	0,00	0,00	-16 587,16
74718	Autres participations Etat	0,00	365,89	0,00	0,00	-365,89
7473	Participat° Départements	0,00	1 648,00	0,00	0,00	-1 648,00
7478	Participat° Autres organismes	10 000,00	13 132,93	0,00	0,00	-3 132,93
74832	Attribution du fonds départemental TP	4 000,00	8 467,49	0,00	0,00	-4 467,49
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	9 000,00	9 051,00	0,00	0,00	-51,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	6 000,00	7 191,00	0,00	0,00	-1 191,00
75	Autres produits de gestion courante	8 200,00	14 781,58	0,00	0,00	-6 581,58
752	Revenus des immeubles	7 000,00	7 054,32	0,00	0,00	-54,32
757	Redevances versées par fermiers, conces.	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 000,00	7 727,26	0,00	0,00	-6 727,26
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 119 200,00	1 195 044,65	0,00	0,00	-75 844,65
76	Produits financiers (b)	11,00	10,31	0,00	0,00	0,69
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	10,31	0,00	0,00	-10,31
7688	Autres	11,00	0,00	0,00	0,00	11,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
7713	Libéralités reçues	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 119 211,00	1 195 154,96	0,00	0,00	-75 943,96
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	11 880,09			-11 880,09
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	11 880,09			-11 880,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	11 880,09			-11 880,09
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 119 211,00	1 207 035,05	0,00	0,00	-87 824,05
Pour information		20 154,40				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	22 140,00	20 939,11	0,00	1 200,89
202	Frais réalisat° documents urbanisme	10 000,00	10 719,91	0,00	-719,91
2031	Frais d'études	1 920,00	0,00	0,00	1 920,00
2051	Concessions, droits similaires	10 220,00	10 219,20	0,00	0,80
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	10 600,00	0,00	0,00	10 600,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	10 600,00	0,00	0,00	10 600,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	155 880,51	105 552,78	43 947,60	6 380,13
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	48 000,00	0,00	-48 000,00
21318	Autres bâtiments publics	49 980,00	33 486,50	0,00	16 493,50
2135	Installations générales, agencements	11 083,00	6 212,82	0,00	4 870,18
2152	Installations de voirie	1 205,00	0,00	0,00	1 205,00
21534	Réseaux d'électrification	75 568,52	0,00	43 947,60	31 620,92
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 000,00	2 475,00	0,00	2 525,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	3 696,46	0,00	-3 696,46
2183	Matériel de bureau et informatique	11 193,99	11 454,00	0,00	-260,01
2184	Mobilier	0,00	228,00	0,00	-228,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 850,00	0,00	0,00	1 850,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	58 495,00	0,00	0,00	58 495,00
2313	Constructions	58 495,00	0,00	0,00	58 495,00
Total des dépenses d'équipement		247 115,51	126 491,89	43 947,60	76 676,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	51 500,00	48 674,42	0,00	2 825,58
1641	Emprunts en euros	51 500,00	48 674,42	0,00	2 825,58
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,19			
Total des dépenses financières		51 500,19	48 674,42	0,00	2 825,77
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		298 615,70	175 166,31	43 947,60	79 501,79
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	17 000,00	15 208,14		1 791,86
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	1,00		-1,00
21318	Autres bâtiments publics	17 000,00	15 207,14		1 792,86
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		17 000,00	15 208,14		1 791,86
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		315 615,70	190 374,45	43 947,60	81 293,65
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		105 271,66			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	56 000,00	3 510,28	0,00	52 489,72
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	3 510,28	0,00	-3 510,28
13258	Subv. non transf. Autres groupements	35 000,00	0,00	0,00	35 000,00
1341	D.E.T.R. non transférable	21 000,00	0,00	0,00	21 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		206 000,00	153 510,28	0,00	52 489,72
10	Dotations, fonds divers et réserves	138 659,36	181 681,80	0,00	-43 022,44
10222	FCTVA	5 068,87	45 328,23	0,00	-40 259,36
10226	Taxe d'aménagement	23 000,00	25 763,08	0,00	-2 763,08
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	110 590,49	110 590,49	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	32 545,00	16 000,00	0,00	16 545,00
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	3 455,00	0,00	0,00	3 455,00
1382	Subv non transf Régions	3 510,00	0,00	0,00	3 510,00
1383	Subv non transf Départements	25 580,00	16 000,00	0,00	9 580,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		171 204,36	197 681,80	0,00	-26 477,44
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		377 204,36	351 192,08	0,00	26 012,28
021	Virement de la sect° de fonctionnement	21 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	5 683,00	5 682,81		0,19
281531	Réseaux d'adduction d'eau	5 683,00	5 682,81		0,19
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		26 683,00	5 682,81		21 000,19
041	Opérations patrimoniales (5)	17 000,00	15 208,14		1 791,86
2031	Frais d'études	17 000,00	15 207,14		1 792,86
2182	Matériel de transport	0,00	1,00		-1,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		43 683,00	20 890,95		22 792,05
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		420 887,36	372 083,03	0,00	48 804,33
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 012 (1)
LIBELLE : Travaux Bâtiments Communaux

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		0,00	A	3 696,46	0,00	-3 696,46	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		3 696,46	0,00	-3 696,46		0,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00		3 696,46	0,00	-3 696,46		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire			
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)			
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-3 696,46	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 016 (1)
LIBELLE : Matériel Informatique & Logiciel

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		3 000,00	A 0,00	0,00	3 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 031 (1)
LIBELLE : Matériel Roulant

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	3 510,28	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		3 510,28	0,00		0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00		3 510,28	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	3 510,28	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 033 (1)
LIBELLE : Aménagement & Travaux dans les Cimetières

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 48 000,00	0,00	-48 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	48 000,00	0,00	-48 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	48 000,00	0,00	-48 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-48 000,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 036 (1)
LIBELLE : PLU Réalisation doc.Urbanisme & numérisation du cadastre

Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 3 960,00	0,00	-3 960,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	3 960,00	0,00	-3 960,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	3 960,00	0,00	-3 960,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-3 960,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date de signature	Organisme prêteur ou chef de file	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					Devise			
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					998 000,00												
1641 Emprunts en euros (total)					998 000,00												
00566	PROCILIA	05/11/2007	2007-11-05	09/11/2008	70 000,00	F		1,000	1,000	A	C	N	A-1				
1088043	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/05/2008	2008-05-01	01/05/2008	93 000,00	C		3,200	3,200	A	C	N	A-1				
1142728	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	20/12/2019	2020-03-01	01/06/2020	150 000,00	F		1,070	1,070	T	X Autres	N	A-1				
620003	CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE	06/06/2017	2017-07-24	24/10/2017	255 000,00	F		1,980	1,980	T	P	O	A-1				
MIN207205EUR/0211346/001	DEXIA CREDIT LOCAL	31/12/2003	2003-12-31	01/01/2005	280 000,00	F		5,210	5,210	A	C	O	A-1				
MONZ67460EUR/0285503/001	DEXIA CREDIT LOCAL	30/12/2009	2009-12-30	01/04/2010	150 000,00	F		4,200	4,200	A	C	O	A-1				
1643 Emprunts en devises (total)					0,00												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					998 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Amortissement de l'exercice			ICMNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		582 864,47					51 467,24	14 351,79	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		582 864,47					51 467,24	14 351,79	0,00	0,00	
00566	N	0,00	A-1	35 773,95	12,00	F		1,000	2 792,82	385,66	0,00	0,00	
1088043	N	0,00	A-1	53 416,91	12,00	C		3,200	4 088,87	685,87	0,00	0,00	
1142728	N	0,00	A-1	144 934,42	19,25	F		1,070	5 065,56	1 190,23	0,00	0,00	
620003	N	0,00	A-1	220 101,36	16,75	F		1,980	10 977,60	4 494,20	0,00	0,00	
MIN207205EUR/0211346/001	N	0,00	A-1	80 700,77	4,00	F		5,210	17 740,91	5 128,81	0,00	0,00	
MON267460EUR/0285503/001	N	0,00	A-1	47 937,06	4,00	F		4,200	10 801,46	2 467,02	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers localitaires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
Total général		0,00		582 864,47					51 467,24	14 351,79	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	582 864,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Type de taux (3)	Taux act.	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital	
																Contrat initial
Total										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Réseaux d’adduction d’eau	15	26/11/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		51 500,19	I 48 674,42
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		51 500,00	48 674,42
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	51 500,00	48 674,42
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,19	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,19	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	48 674,42	43 947,60	105 271,66	197 893,68

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		87 296,87	92 774,12
Ressources propres externes de l'année (a)		60 613,87	87 091,31
10222	FCTVA	5 068,87	45 328,23
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	23 000,00	25 763,08
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	32 545,00	16 000,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		26 683,00	5 682,81
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281531	Réseaux d'adduction d'eau	5 683,00	5 682,81
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	21 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	92 774,12	0,00	0,00	110 590,49	203 364,61

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	197 893,68
Ressources propres disponibles	IV	203 364,61
Solde	V = IV – II (3)	5 470,93

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT		B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	65 819,03
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	65 819,03
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 195 154,96

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	5,51
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2014	Mobilier : KUBOTA TRACTEUR	554,04	CAPITOL FINANCE	5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
AFM Téléthon	50,00	
AS Val de l'Yerre	350,00	
Anciens combattants PG	60,00	
Club des anciens	400,00	
Croix rouge française	60,00	
Dons du sang	100,00	
Entraide et déplacement	400,00	
FNACA	350,00	
Grenier 77	460,00	
Histoire et patrimoine	150,00	
Il était une fois	100,00	
Jeunes sapeurs pompiers	60,00	
Sclérose en plaque	100,00	
Vie libre	50,00	
le Nesles Bike	50,00	
les restos du coeur	60,00	
représentant des parents d'élèves	400,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	3 200,00	

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,04	0,00	3,04	3,04	0,00	3,04
Adjoint administratif territorial	C	0,08	0,00	0,08	0,08	0,00	0,08
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,99	0,00	1,99	1,99	0,00	1,99
Attaché	A	0,06	0,00	0,06	0,06	0,00	0,06
Rédacteur	B	0,91	0,00	0,91	0,91	0,00	0,91
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,66	0,53	6,19	4,00	2,19	6,19
Adjoint technique territorial		2,66	0,53	3,19	1,00	2,19	3,19
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,33	1,27	1,60	0,80	0,80	1,60
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	0,33	1,27	1,60	0,80	0,80	1,60
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Opérateur territorial des activités physiques et sportives principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,36	0,00	3,36	1,09	2,27	3,36
Adjoint territorial d'animation	C	1,94	0,00	1,94	0,00	1,94	1,94
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	1,33	0,00	1,33	1,00	0,33	1,33
Animateur	B	0,09	0,00	0,09	0,09	0,00	0,09
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		13,39	1,80	15,19	9,93	5,26	15,19

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

COMMUNE DE LUMIGNY NESLES ORMEAUX - BUDGET COMMUNAL - CA - 2020

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	C	ANIM	801	0,00	A Autres	A Contractuel
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	MS	801	0,00	A Autres	A Contractuel
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	C	MS	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.

TECH : Technicien.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PMI : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	420 887,36	190 374,45	43 947,60	186 565,31
RECETTES	420 887,36	372 083,03	0,00	48 804,33
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 139 365,40	985 117,25	0,00	154 248,15
RECETTES	1 139 365,40	1 207 035,05	0,00	-67 669,65

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	420 887,36	190 374,45	43 947,60	186 565,31
RECETTES	420 887,36	372 083,03	0,00	48 804,33
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 139 365,40	985 117,25	0,00	154 248,15
RECETTES	1 139 365,40	1 207 035,05	0,00	-67 669,65
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 560 252,76	1 175 491,70	43 947,60	340 813,46
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 560 252,76	1 579 118,08	0,00	-18 865,32

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	420 887,36	190 374,45	43 947,60	186 565,31
RECETTES	420 887,36	372 083,03	0,00	48 804,33
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 139 365,40	985 117,25	0,00	154 248,15
RECETTES	1 139 365,40	1 207 035,05	0,00	-67 669,65
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 560 252,76	1 175 491,70	43 947,60	340 813,46
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 560 252,76	1 579 118,08	0,00	-18 865,32

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	168 428,00	0,00	10,27	0,00	10,27	0,00
TFPB	207 495,00	0,00	16,72	0,00	24,24	0,00
TFPNB	81 630,00	0,00	67,95	0,00	67,95	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

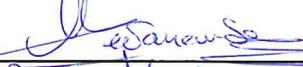
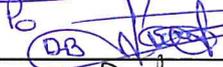
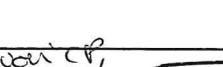
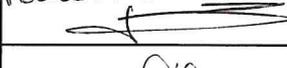
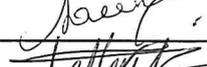
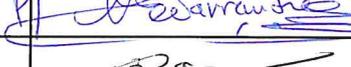
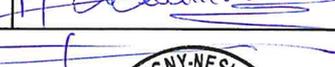
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 17
 VOTES :
 Pour : 17
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 06/04/2021

Présenté par (1) Pascale LEVAILLANT, Maire.
 A Mairie de Lumigny Nesles Ormeaux, le 10/04/2021
 Pascale LEVAILLANT, Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Mairie de Lumigny Nesles Ormeaux, le 10/04/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01. LEVAILLANT Pascale , Maire	
02. MINGOT Guy , 1 er Adjoint	
03. DEVARREWAERE Dominique , maire déléguée d'Ormeaux, 2ème Adjoint	
04. EVRARD Claude , maire déléguée de Nesles , 3 ème Adjoint	
05. BASTIEN Didier , conseiller municipal et communautaire	
06. PROU Cindy , conseillère municipale	
07. BOUVELLE Daniel , conseiller municipal	
08. CHASSAING Stéphane , conseiller municipal	
09. YOESELE Mireille , conseillère municipale	
10. BOUCAUD Nicolas , conseiller municipal	
11. TOSI Marie-Pierre , conseillère municipale	
12. COLIN Kévin , conseiller municipal	
13. SANSON Laure , conseillère municipale	
14. BELLART Sébastien , conseiller municipal	
15. LE BARS Catherine , conseillère municipale	
16. OLIVIER Patrick , conseiller municipal	
17. JOVENE Karen , conseillère municipale	
18. BARRAL Johnny , conseiller municipal	
19. BOYER Emmanuelle , conseillère municipale	

Certifié exécutoire par (1) Pascale LEVAILLANT, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/2021, et de la publication au B.O. n° 10421
 A Lumigny - Nesles - Ormeaux, le 10/04/2021



- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil municipal.
-

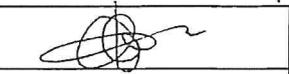
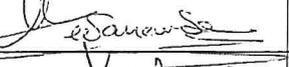
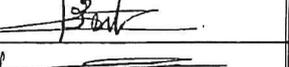
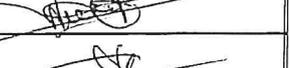
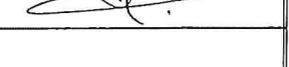
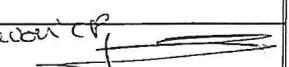
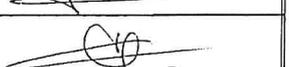
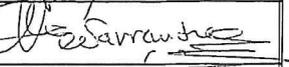
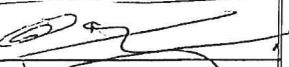
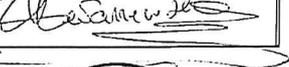
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 11
 Nombre de suffrages exprimés : 17
 VOTES :
 Pour : 17
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 06/04/2021

Présenté par (1) Pascale LEVAILLANT, Maire.
 A Mairie de Lumigny Nesles Ormeaux, le 10/04/2021
 Pascale LEVAILLANT, Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Mairie de Lumigny Nesles Ormeaux, le 10/04/2021
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01. LEVAILLANT Pascale , Maire	
02. MINGOT Guy , 1 er Adjoint	
03. DEVARREWAERE Dominique , maire déléguée d'Ormeaux, 2ème Adjoint	
04. EVRARD Claude , maire déléguée de Nesles , 3 ème Adjoint	
05. BASTIEN Didier , conseiller municipal et communautaire	
06. PROU Cindy , conseillère municipale	
07. BOUVELLE Daniel , conseiller municipal	
08. CHASSAING Stéphane , conseiller municipal	
09. YOESELE Mireille , conseillère municipale	
10. BOUCAUD Nicolas , conseiller municipal	
11. TOSI Marie-Pierre , conseillère municipale	
12. COLIN Kévin , conseiller municipal	
13. SANSON Laure , conseillère municipale	
14. BELLART Sébastien , conseiller municipal	
15. LE BARS Catherine , conseillère municipale	
16. OLIVIER Patrick , conseiller municipal	
17. JOVENE Karen , conseillère municipale	
18. BARRAL Johnny , conseiller municipal	
19. BOYER Emmanuelle , conseillère municipale	

Certifié exécutoire par (1) Pascale LEVAILLANT, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication au B.O. n° 04/21
 A Lumigny - Nesles - Ormeaux



Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 077-217702646-20210410-2021_04_10_07-DE

Lumigny-Nesles-Ormeaux
(Seine-et-Marne)



DELIBERATION N° 2021/04/10-07
Conseil municipal du 10 Avril 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le dix avril à 9h30, le Conseil Municipal de la Commune de Lumigny-Nesles-Ormeaux, légalement convoqué le six avril 2021, s'est réuni dans la Salle Helvétius sous la présidence de Madame Pascale LEVAILLANT, Maire.

Date de convocation : 06/04/2021

Date d'affichage : 16/04/2021

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

EFFECTIF PRESENT : 11

EFFECTIF VOTANT : 18

NOMBRE DE POUVOIR(S) : 7

<u>Etaients présents</u>	Pascale LEVAILLANT, Didier BASTIEN, Cindy PROU, Daniel BOUVELE, Guy MINGOT, Dominique DEVARREWAERE, Laure SANSON, Sébastien BELLART, Patrick OLIVIER, Karen JOVENE, Johnny BARRAL.
<u>Présents par procuration</u>	Claude EVRARD a donné pouvoir à Daniel BOUVELE, Stéphane CHASSAING a donné pouvoir à Guy MINGOT, Nicolas BOUCAUD a donné pouvoir à Cindy PROU, Marie-Pierre TOSI a donné pouvoir à Cindy PROU, Kévin COLIN a donné pouvoir à Guy MINGOT, Catherine LEBARS a donné pouvoir à Dominique DEVARREWAERE, Emmanuelle BOYER a donné pouvoir à Dominique DEVARREWAERE.
<u>Absents excusés</u>	Mireille YOESLE

Secrétaire de séance : Cindy PROU

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL - ANNEE 2020

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Vu la délibération n°2020/07/20-03 en date du 20 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal a adopté le budget principal pour l'exercice 2020 de la commune,

Vu la délibération n°2021/04/10-06 de ce jour par laquelle le Conseil municipal a approuvé le compte de gestion du receveur municipal pour le budget principal de la commune pour l'année 2020,

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 077-217702646-20210410-2021_04_10_07-DE

Après en avoir délibéré, hors la présence de Madame le Maire,
A

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 17 (à l'unanimité des voix exprimées)

PREND acte des résultats de l'exercice 2020 qui ressortent ainsi qu'il suit :

Section de Fonctionnement :

Recettes de Fonctionnement de l'exercice (A) : 1 207 035,05 €

Dépenses de Fonctionnement de l'exercice (B) : 985 117,45 €

Résultat antérieur (C) : 20 154,40 €

Résultat 2020 (D=A-B+C) : 242 072,20 €

Section d'investissement :

Recettes d'Investissement de l'exercice (A) : 372 083,03 €

Dépenses d'Investissement de l'exercice (B) : 190 374,45 €

Résultat antérieur (C) : -105 271,66 €

Résultat 2020 (E=A-B+C) : 76 436,92 €

Restes à réaliser 2020

En recettes (A) : 0 €

En dépenses (B) : 43 947,60 €

Solde des restes à réaliser (F=A-B) : - 43 947,60 €

DÉCIDE d'approuver le compte administratif 2020 tel qu'il est présenté.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

*Fait et délibéré le 10 AVRIL 2021
Pour extrait conforme au registre
des délibérations.*

Le Maire,
Pascale LEVAILLANT

